

**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL
10 PLACE SAINT-ROBERT
43260 SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL**

N° 2026. 035B

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 25/02/2026

Membres en exercice : 43 | Présents : 24 | Votants : 27 | Abstentions : 0 | Contre : 0 | Pour : 27

SÉANCE du 5 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, jeudi 5 mars à 20 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Monastier-sur-Gazeille, sous la présidence de Jean-Marc FARGIER.

Membres présents : Serge VILLARD, Joël DEVIDAL, Christian CHORLIET, Hervé ROMIEU, Jean-Marc FARGIER, Jean-Claude MASSEBEUF, Fabrice FLOURY, Raphaël BONNET, Annie MAUTÉ, Stéphane SAGUETON, Fernand CHAIZE, Michel ARCIS, Michel RIBES, Chantal GUENARD, Jean-Pierre SABATIER, Philippe DELABRE, André DEFAY, Martine SIVET, Agnès MOURLEVAT, Jean CHAMBON, Raymond ABRIAL, Jean-Pierre ALLARY, Christine MIRAMAND, Francis DELMAS

Procuration de : Laurence DESSALCES-BONNET à Stéphane SAGUETON, François CABANES à Martine SIVET, Marie-Christine VEYSSET à Agnès MOURLEVAT

Secrétaire de séance : Michel ARCIS

OBJET : Harmonisation des filières d'activités de pleine nature en territoire « Montanha de Haute-Loire »

Dans le cadre de leur stratégie de transition touristique intercommunautaire, les 3 Communautés de communes Mézenc Loire Meygal, des Sucs, et du Haut-Lignon ont identifié la nécessité d'agir sur le développement des activités de pleine nature et des itinérances. L'action d'« Harmonisation des filières d'activités de pleine nature » est inscrite dans l'axe 3 de la stratégie : il s'agit de requalifier, d'harmoniser, de valoriser et de mettre en tourisme les itinéraires VTT, trail, équestres, les sites d'escalade, la filière pêche, etc, tout en préservant les milieux naturels.

Elle répond aux objectifs suivants :

- présenter une offre d'activités de pleine nature harmonisée entre les 3 territoires, le degré de maturation et d'équipements n'étant pas le même par filière (axe 3) ;
- valoriser les espaces naturels tout en participant à leur préservation (axe 3),
- diversifier les activités de pleine nature proposées, en favorisant celles qui participent à l'étalement de la saisonnalité (axe 2)



L'objectif est de permettre au visiteur de disposer d'une offre d'activités de pleine nature et d'itinérances d'un même niveau de qualité et de services, correspondant aux attentes actuelles des clientèles, tout en valorisant les caractéristiques et les atouts du territoire « Montanha ». La marque « Montanha de Haute-Loire » ayant été créée et déployée en 2025, elle est la bannière commune pour promouvoir ces offres et produits auprès des cibles clientèles identifiées par la stratégie marketing.

Les pistes d'actions suivantes ont déjà été validées par les 3 communautés de communes (cf délibération n°2025.130) :

- mettre à niveau et réorganiser les circuits VTT de la CC des Sucs : requalification de l'existant, afin notamment que les itinéraires correspondent aux attendus du label des Espaces VTT-FFC : organisation autour de points de départ, signalétique adaptée, services et aménagements...
- revoir l'ensemble des circuits avec une vision globale à l'échelle des 3 CC : connexion des points d'intérêts à l'échelle Montanha, répartition des niveaux de difficulté, répartition géographique, si nécessaire création d'itinéraires de liaison entre les circuits VTT du Mézenc Loire Meygal, des Sucs, et du Haut-Lignon, etc
- réflexion sur l'opportunité de regrouper les 2 grands tours VTT-FFC du Mézenc Loire Meygal et du Haut-Lignon, et d'en créer un à l'échelle Montanha,
- nécessité de travailler à la requalification du tour du lac de Lavalette à VTT, en lien avec le Syndicat Mixte de Lavalette,
- réflexion pour intégrer le site de la Passerelle à des itinéraires VTT, et favoriser les liaisons avec d'autres sites comme le lac de Lavalette,
- harmonisation des itinéraires de trail du Mézenc Loire Meygal et du Haut-Lignon
- création d'itinéraires de trail sur la CC des Sucs
- mise en œuvre d'une promotion à l'échelle Montanha : relais sur le site internet « Montanha » et les sites des OTs, réalisation de supports et d'outils de promotion communs : flyers, travel plans, mono lé, totems, participation à des salons spécifiques (gravel, vélo, VTT...), etc
- organisation d'un éductour pour faire connaître le circuit Gravel et les offres de pleine nature
- réfection des passerelles piétonnes et vélos (notamment celles détruites lors des crues de 2024)
- ...

Pour rappel, dans le cadre de cette action, pour diversifier les activités proposées, la réalisation d'un circuit Gravel qui connecte les 3 CC a été validée précédemment (cf délibération n°2025.080).

Le Département de la Haute-Loire a proposé le 26 juin 2025 une boucle Gravel de 182 km à parcourir en 3 à 5 jours au départ d'Yssingeaux, en plusieurs étapes : St-Julien-Chapteuil, Le Monastier/Gazeille, Les Estables et Tence.

Ce nouveau produit d'itinérance sera une vitrine attractive du territoire Montanha, et de la Haute-Loire. La réalisation de ce projet est portée par la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal en tant que chef de file.

Il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre la 1^{ère} phase de l'action d'« Harmonisation des filières d'activités de pleine nature », en réalisant les 3 opérations suivantes :

- création et promotion du Grand Tour Gravel « Montanha de Haute-Loire »
- création de l'espace V.T.T commun « Montanha »
- observation de la fréquentation par l'acquisition de compteurs Outdoor
- Les phases suivantes concerneront la réfection de passerelles (notamment la passerelle de La Valette sur le Lignon, située sous le château du Besset, sur laquelle passe un circuit trail, la Grande Traversée de la Haute-Loire en VTT, et des circuits VTT ; montants des travaux estimés à 118 860€ HT) ; ainsi que les autres actions précédemment citées.

Le plan de financement prévisionnel de la phase 1 (3 opérations) est le suivant :

DEPENSES

1/ Création et promotion du Grand Tour Gravel « Montanha » 11 419€ HT

Type de dépenses : balisage (balises et prestation),
promotion (carte Gravel), signalétique de départ et directionnelle

2/ Création et promotion de l'espace VTT commun « Montanha » 40 099€ HT

Type de dépenses : conception et accompagnement,
balisage (balises et prestation), promotion (Travel plan),
signalétique de départ et directionnelle, aménagement de haltes vélos

3/ Observation par l'acquisition de compteurs outdoor 36 712€ HT

Type de dépenses : achat de matériel, licences, maintenance

Total des dépenses : 88 230€ HT

RECETTES

Subvention Régionale 39 195€

(disp. Montagne Eté Hiver, taux 50%, DS 78 390€ HT)

Subvention Départementale / opération 1 4 568€

(Soutien à la création et valorisation d'ESI, taux 40%, DS 11 419€ HT)

Subvention Départementale / opération 2 9 129€

(Soutien à la création et valorisation d'ESI, taux 40%, DS 22 822€ HT)

Subvention GAL Haute-Loire Leader 13 454€

(fiche n°2.1 – Développer une offre touristique durable, taux 30%, DS 44 849€ HT)

Autofinancement : 21 884€

Total des recettes : 88 230€ HT



**Mézenc
Loire
Meygal**

AR Prefecture

043-200073401-20260305-2026035B-DE
Reçu le 15/04/2026

La maîtrise d'ouvrage de ces 3 premières opérations est portée par la Communauté de communes Mézenc Loire Meygal chef de file, pour les Communautés de communes des Sucs et du Haut-Lignon, dans le cadre de leur projet touristique intercommunautaire et de la convention de partenariat qui les unit.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel de la 1ère phase du projet d'harmonisation des activités de pleine nature : création et promotion du Grand Tour Gravel « Montanha de Haute-Loire », création de l'espace V.T.T commun « Montanha », observation de la fréquentation par l'acquisition de compteurs outdoor, sachant que la structure assurera une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel ;
- AUTORISE le président à solliciter les subventions nécessaires à la mise en œuvre de cette 1ère phase auprès du Département de la Haute-Loire, de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Groupe d'Action Locale de Haute-Loire.

Le Président, Jean-Marc FARGIER

